

dans l'espoir d'apporter quelque chose de positif au débat d'aujourd'hui. Je remercie le comité de sa bonne attention.

M. Herridge: Monsieur le président, je veux d'abord féliciter le ministre de sa nomination. Nous savons tous qu'il possède une vaste expérience de l'administration en général, et qu'il a été étroitement associé à l'industrie forestière en Colombie-Britannique. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans tout ce qu'il entreprendra pour favoriser cette industrie. Je veux aussi profiter de l'occasion pour rendre hommage au dévouement des techniciens du ministère des Forêts, qui accomplissent une tâche si importante, dans l'ombre, presque méconnus d'une large fraction de la population canadienne. Je suis parfois très agacé de voir l'attention que reçoivent des questions banales et frivoles, et peut-être un manque d'intérêt pour les questions fondamentales comme celles dont nous discutons ce soir.

Je veux également rendre hommage à toutes les sociétés coopératives du Canada qui ont fait leur part pour favoriser la prospérité de notre industrie forestière. Il y a par exemple l'Association forestière du Canada, dont je connais bien les travaux en Colombie-Britannique. L'an dernier, elle a initié au lac Evans quelque 800 garçons auxquels elle a donné des cours concis sur des matières relatives à la sylviculture. Ces organismes ont accompli d'autres œuvres excellentes. Il faudrait également mentionner l'Institut des Forestiers canadiens, les autres nombreuses associations de culture et de conservation des forêts et les groupes locaux. Tous ont joué leur rôle dans la popularisation et la diffusion du programme forestier au Canada.

J'estime que, s'il est essentiel que l'industrie forestière acquière dans notre pays l'importance qui lui revient, nous devons compter sur la collaboration d'une proportion considérable de Canadiens par l'entremise de leurs associations, par exemple.

Je dois avouer que j'ai porté un vif intérêt à toutes les considérations du ministre, et j'en évoquerai quelques-unes au cours de mes observations. J'ai également écouté avec intérêt l'honorable député de Qu'Appelle, et j'approuve cordialement l'appel qu'il a lancé en faveur d'une coordination intense entre la forêt et l'agriculture, surtout dans l'expansion du programme de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles. Je sais que ce programme est bien cher à l'honorable député et je lui accorde volontiers la paternité intégrale de l'instauration de ce programme, qui je l'espère se perpétuera et s'amplifiera à l'avenir.

Les prévisions budgétaires de ce ministère extrêmement important nous offrent une occasion d'analyser le rôle du gouvernement fédéral dans l'exploitation et la conservation de nos ressources forestières. A mon avis, l'un des objectifs du programme forestier du gouvernement devrait essentiellement consister à retirer, pour le bénéfice du Canada en général, les plus grands avantages possibles, présents et futurs, de l'exploitation de nos ressources forestières dans la perspective de celle de toutes nos autres ressources naturelles.

Étant donnée l'expérience que j'ai acquise dans la vie, ce sujet m'intéresse personnellement et de façon particulière. J'ai vécu toute ma vie dans la forêt et il y a ici des honorables députés qui semblent parfois aller se cacher dans les bois quand ils sont ici. Je suis un vieux bûcheron, monsieur le président; en 1906, je coupais mon premier tronc d'arbre. J'ai aussi l'honneur d'être un des derniers survivants de l'ancien ordre royal des *Upper Arrow Lakes Cedar Savages*; je crois qu'avec tous ces titres, j'ai les qualités nécessaires pour parler de ce sujet.

Toutefois, pendant sept ou huit ans, et au nom de mon parti, car mon parti s'est toujours intéressé de façon particulière à la conservation et à la mise en valeur de nos ressources naturelles, j'ai présenté des motions exhortant les gouvernements de cette époque à convoquer une conférence fédérale-provinciale en vue de la mise en œuvre d'un programme forestier national, de concert avec les provinces; mais chaque fois que ma motion faisait le sujet d'un débat à la Chambre, on lui assénait, comme on dit dans le langage courant, un véritable coup de massue. Puis le 12 février 1958, l'ancien premier ministre, qui est actuellement le chef de l'opposition, annonçait qu'une conférence nationale sur la conservation des ressources forestières serait convoquée. Les membres de mon groupe et bien d'autres aussi ont été enchantés de cette nouvelle. L'ancien gouvernement a effectivement accompli une œuvre utile en ce sens et je crois que nous devons lui en être reconnaissants. Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait aux ressources naturelles et à l'agriculture. Dans d'autres domaines, il s'est aussi aventuré sur un terrain glissant, mais j'en parlerai une autre fois.

A la suite de cette annonce, les premiers ministres des provinces ont été invités à des discussions préliminaires en vue de la conférence. Je signale avec plaisir que toutes les provinces ont accepté l'invitation et l'on a tenu le 17 novembre 1958 la première réunion du comité national directeur, qui comprend